

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Tracteur	AGRIFULL	80 DT	CH 4055 10 *)
Constructeur	AGRIFULL S.p.A., Via Marconi 35, Ferrara (I)		
Identification	sur la plaquette du constructeur : "80 DT" + "CH 4055 10"		
	devant le No du châssis : "AG 80 T"		
Plaquette constr.	à droite, à l'avant, à l'intérieur de l'aile (importateur)		
N° du châssis	à droite, à l'avant, latéralement, en bas, sur le carter boîte c.v.		
Ident du moteur	"1054" à droite, à l'avant, en haut, sur le bloc, à côté du premier cylindre		
Importateur princ.	R. GRUNDER & CIE SA, Machines agricoles, 1217 Meyrin / Aesch LU		
Véhicule homologué	AG 80 T-1068	Signes fixes dans code de type	80 DT / AG 80 T

Chassis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique ou hydrostatique av. assistance hydraulique
Transmission	mécanique synchr. (s.d. groupe de vit. rampantes)
Nombre de vitesses	3x4 (s.d. 3x4+8) Entraînement toutes roues **
Frein de service	mécanique, à disques, sur les arbres primaires resp. sur les roues arrière
	frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
Frein auxiliaire	mécanique, à disques, sur les arbres primaires resp. sur les roues arrière, levier avec secteur
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	-

Moteur			
Marque	V M	Type	1054
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	D	Position	au centre
Refroidis.	air	Nombre cylindr.	4
Alésage	105	Course	110
Cylindrée	3808	CV-impôt	19,39
Puissance en CV	76 DIN	à t/min	2300
Bruit	85 dB/A	à t/min	2400
Silencieux	1 pot 66Cx145x95 mm		
Mesure des gaz	Bacharach = 3,0 / BOSCH-noircissement 1,3		
Deparasitage	- (à 45 %)		

Carrosserie	
Nombre de portes	Indic. vit.
Ceintures sécurité	Rétroviseur
Cale	Attelage AV+AR= broches
Antivol	
Nombre de places	1 (1+2) av. centre ar.
Dimensions	int. ext.
Longueur	4180 Empattements 2500
Largeur	(2020-2500) 2020
Hauteur av./sans cheminée	2470/1800 Voie av 1600 ar 1620
Porte à faux	lat. Voies av 1460 - 1840
	av 1600 - 2100
	ar 10000 d 10100
Braquage	
Distance volant - vers l'avant du véhicule	

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1230	2050	3280
Charge utile			
Poids total			3280
Garantie fabr.	1810	4070	5000
Dimens. pneus	11,2/10-24	16,9/14-30	(Variantes +)
Ply / bar	4 / 1,3	6 / 1,3	voir
Charge pour V max	1690	3800	remarques)
	30	30	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur			25 km/h
Vitesse maximale testée			25 km/h

à 2400 t/min au moteur resp. 660 t/min à la prise de force

Equipement §) COBO 05.100 DGM 7886
 Feux de route COBO 05.100 DGM 7886
 Feux de croisement
 Feux de position A (E)
 Feux rouges R (E)
 Feux stop Sl (E)
 Clignoteurs av 1 (E) ar 2a (E)
 Catadiopres av ar 2+2= I (E)
 Feux de gabarit av ar
 Feux complément. 1/ feu de travail
 Eclairage plaque
 Essuie-glace avec/sans lave-glace
 Avertisseurs MARELLI TI2 FE
 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Tracteur
 Marque et type AGRIFULL 80 DT
 Homologation N° CH 4055 10
 Carrosserie
 Places total 1 (1+2) avant
 Poids à vide 3280 Carburant D
 Charge utile CV-impôt 19,39
 Poids total Cylindrée 3808

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Seuls peuvent être immatriculés sur la base de la présente fiche d'homologation, les véhicules équipés d'une plaquette du constructeur avec le nom de l'importateur (R. GRUNDER & CIE SA) et le No de l'homologation.
- ***) Entraînement : sur toutes les roues, les roues avant pouvant être libérées; blocage du différentiel arrière.
- +*) Variante de pneus : AV = 12,4 x 24 4 PR 1890 (1,1) V-max. 30 km/h
 AR = 16,9 x 34 6 PR 4030 (1,3) 30 km/h
 13,6 x 38 6 PR 3320 (1,6) 30 km/h
 ou d'autres pneus dont la charge et la vitesse sont conformes.
- §) Equipement : admise pour raisons techniques: la hauteur des feux de position, feux rouges, stop et des clignoteurs AV et AR, lorsque la largeur du véhicule dépasse 2,1 m, des feux de gabarit sont obligatoires.

A noter dans le permis de circulation

- (101) - 1 plomb sur butée de pleine charge;
 - lorsque la largeur du véhicule dépasse 2,1 m, des feux de gabarit sont obligatoires.

Aesch, 31.5.1977
 Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules

Tracteur

A G R I F U L L

8 0 D T

CH 4055 10

Fiche complémentaire

I

Expertise de contrôle du 24.04.78 à Meyrin - St

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 25,5 km/h, MAV = 85 dB/A

à proximité de l'échappement: 98 dB/A à 2450 t/min

position du microphone : à 50 cm de l'échappement.

Insonorisation : tôle avec matière absorbante sur le côté droit du moteur,
le capot est revêtu de matière absorbante.

Mesures de la fumée: avec moteur sous pleine charge, BOSCH noircissement 3,2 à 45 %
en accélération libre, Bacharach 2,5.